

JANVIER 2013

Câblevision du Nord de Québec inc.

Déposé sous l'autorité de la Loi sur la radiodiffusion.
Version abrégée

1380 2013

Capacité des serveurs vidéo (téraoctets seulement)

1	31 août de l'année de radiodiffusion courante		#
2	31 août de la prochaine année de radiodiffusion (projeté)		#

Nombre de titres sur les serveurs

	Canadiens	Non-canadiens	Total
3	Titres de langue anglaise	#	#
4	Titres de langue française	#	#
5	Titres de langues anglaise et française	#	#
6	Autres titres (excluant de langue anglaise et française)	#	#
7	Total de tous les titres	#	#

Nombre de longs métrages sur les serveurs

	Canadiens	Non-canadiens	Total
8	Longs métrages de langue anglaise	#	#
9	Longs métrages de langue française	#	#
10	Total des longs métrages de langues française et anglaise	#	#

Nombre de commandes

Commandes gratuites

	Canadiens	Non-canadiens	Total
11	Longs métrages de langue anglaise	#	#
12	Longs métrages de langue française	#	#
13	Longs métrages (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
14	Autres émissions de langue anglaise	#	#
15	Autres émissions de langue française	#	#
16	Autres émissions (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
17	Total des commandes de titres : GRATUITES	#	#

Commandes payantes

	Canadiens	Non-canadiens	Total
18	Longs métrages de langue anglaise	#	#
19	Longs métrages de langue française	#	#
20	Longs métrages (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
21	Autres émissions de langue anglaise	#	#
22	Autres émissions de langue française	#	#
23	Autres émissions (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
24	Total des commandes de titres : PAYANTES	#	#

25	Total des commandes de titres : GRATUITES et PAYANTES	#	#
----	---	---	---

Revenus versés

26	Revenus versés aux détenteurs de droits de films canadiens		#
----	--	--	---

Veillez utiliser l'espace ci-dessous pour inscrire tout commentaire, explication, note méthodologique, mention ou autres renseignements importants concernant les données fournies dans le présent formulaire.

CNQ a mis en place un processus de suivi rigoureux depuis août 2013. (voir Formulaire 145 et Mémoire supplémentaire.)

AOUT 2013

Câblevision du Nord de Québec inc.

Déposé sous l'autorité de la Loi sur la radiodiffusion.

Version abrégée

1380 2013

Capacité des serveurs vidéo (téraoctets seulement)

1	31 août de l'année de radiodiffusion courante		#
2	31 août de la prochaine année de radiodiffusion (projeté)		#

Nombre de titres sur les serveurs

	Canadiens	Non-canadiens	Total
3	Titres de langue anglaise	#	#
4	Titres de langue française	#	#
5	Titres de langues anglaise et française	#	#
6	Autres titres (excluant de langue anglaise et française)	#	#
7	Total de tous les titres	#	#

Nombre de longs métrages sur les serveurs

	Canadiens	Non-canadiens	Total
8	Longs métrages de langue anglaise	#	#
9	Longs métrages de langue française	#	#
10	Total des longs métrages de langues française et anglaise	#	#

Nombre de commandes

Commandes gratuites

	Canadiens	Non-canadiens	Total
11	Longs métrages de langue anglaise	#	#
12	Longs métrages de langue française	#	#
13	Longs métrages (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
14	Autres émissions de langue anglaise	#	#
15	Autres émissions de langue française	#	#
16	Autres émissions (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
17	Total des commandes de titres : GRATUITES	#	#

Commandes payantes

	Canadiens	Non-canadiens	Total
18	Longs métrages de langue anglaise	#	#
19	Longs métrages de langue française	#	#
20	Longs métrages (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
21	Autres émissions de langue anglaise	#	#
22	Autres émissions de langue française	#	#
23	Autres émissions (c.-à-d., excluant de langue anglaise et française)	#	#
24	Total des commandes de titres : PAYANTES	#	#

25	Total des commandes de titres : GRATUITES et PAYANTES	#	#
----	---	---	---

Revenus versés

26	Revenus versés aux détenteurs de droits de films canadiens		#
----	--	--	---

Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour inscrire tout commentaire, explication, note méthodologique, mention ou autres renseignements importants concernant les données fournies dans le présent formulaire.

CNQ a mis en place un processus de suivi rigoureux depuis août 2013. (voir Formulaire 145 et Mémoire supplémentaire.)